



Municipalité d'Issoudun
314, rue Principale
Issoudun (Québec) G0S 1L0
Tél : 418 728-2006
munissoudun@videotron.ca

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, que le comité consultatif d'urbanisme a reçu une demande de dérogation mineure pour Ferme Audibel inc. située au 203, rang Bois-Franc Est, relative à la distance séparatrice entre un bâtiment agricole et la résidence voisine.

La dérogation demandée est la suivante :

- **La distance séparatrice est de 38,3 mètres au lieu de 46,5 mètres – une dérogation de 8,2 mètres**

Le conseil municipal statuera sur cette demande lors de la séance ordinaire du conseil qui se tiendra mardi le 2 juillet à 19h30, au 268, rue Principale, Issoudun.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Le 7 juin 2019

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

Lucie Beaudoin, B. Sc., M. Env., MAP

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, LUCIE BEAUDOIN, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité d'Issoudun, certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-dessus a été affiché entre 9h et 17h le 7^e jour de juin 2019, publié dans l'Issoudunois du mois de juin et mis sur le site internet.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 7 juin 2019.

Lucie Beaudoin, B. Sc., M. Env., MAP
Directrice générale et secrétaire-trésorière